

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, article D. 612-1-12

Vu la proposition de la Directrice de l'Unité de Formation et de Recherche Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2017-2018 membres de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'accès en 1^{ère} année de la licence DEG – Droit – droit panoptique :

Président-e : Audrey Darsonville

Membres : Julie Alix



Nicolas Balat
Anne Bazela
Emmanuel Cartier
Vincent Cattoir-Jonville
Gaël Chantepie
Sandrine Chassagnard
Louis de Carbonnières
Jean-Philippe Derosier
François Fenaux
Stéphane Guérard
Robert Hanicotte
Xavier Labbée
Pascal Labbée
Christophe Mondou
Sylviane Morson
Sophie Pech
Aymeric Potteau
Johanne Saison
Juliette Sénéchal
Jean-Jacques Taisne
Gilles Toulemonde
Denis Voinot

Le, la directeur, -trice de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un des membres de la Commission en cas d'indisponibilité.

Art. 2 : le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'université.

Fait à Lille, le 19 avril 2018

Jean- Christophe CAMART



1